

Méthodologie de l'évaluation environnementale

Méthodologie de l'évaluation environnementale

Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été réalisée

L'évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre d'une démarche itérative tout au long de la révision du PLU afin de prendre en compte l'environnement dans les choix opérés. Cette démarche a été facilitée par le fait que l'ensemble des études PLU ont été réalisées en interne par un seul et unique bureau d'études, ce qui facilite les échanges et la vision intégrée et transversale des problématiques environnementales. Les auteurs des différents chapitres du rapport de présentation sont cités en fin du rapport.

Le contenu du dossier d'évaluation environnementale est réparti sur plusieurs chapitres du rapport de présentation de manière à répondre aux prescriptions de l'article R.123-2-1 du Code de l'urbanisme.

C'est pourquoi, les éléments relatifs à l'évaluation environnementale sont intégrés au présent rapport de présentation, en particulier aux :

- **Titre 1** relatif au **diagnostic** et à **l'état initial** de l'environnement ,
- **Titre 2, chapitre 1** relatif à la **justification des choix** du P.A.D.D., au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement,
- **Titre 2, chapitre 2** relatif à la **traduction réglementaire** du P.A.D.D., au sein duquel sont précisées les caractéristiques des secteurs U, AU, A et N et de leurs secteurs,
- **Titre 2, chapitre 4** relatif aux **raisons qui justifient le choix opéré au regard des solutions de substitution raisonnables**
- **Titre 3** relatif à **l'évaluation environnementale** du PLU, incluant l'analyse des **incidences** du projet et les **mesures envisagées pour éviter, limiter ou compenser les conséquences du plan sur l'environnement** contenues dans le projet de P.L.U. ainsi que les critères, indicateurs et modalités retenus pour l'analyse des implications du plan (suivi du PLU).

Méthodologie de l'évaluation environnementale

Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été réalisée

L'analyse de l'état initial du site et de son environnement permet de décrire de manière qualitative, voire quantitative, l'environnement proche et éloigné de la commune, passant donc d'analyses à des échelles variées, en fonction de thématiques environnementales et des secteurs étudiés. Cette analyse veille à mettre en évidence les éléments sensibles de l'environnement, les spécificités et les contraintes du contexte et les enjeux auxquels doit répondre le projet pour limiter ses effets sur le milieu naturel, physique ou humain et pour s'insérer au mieux dans son environnement.

Dans cette optique, l'analyse de l'état initial de l'environnement repose sur :

- . **des investigations de terrain** réalisées par le bureau d'études *A+B Urbanisme & Environnement* sur l'ensemble du territoire communal, mais également sur ses marges (repérage notamment des points de vue sur le bourg, appréciation par la route des composantes et de la qualité paysagères du territoire communal, sa topographie, son occupation actuelle, réalisation de relevés relatifs aux réseaux, aux milieux naturels, observations ponctuelles de la faune et de la flore...), relevé du patrimoine bâti et du 'petit patrimoine', relevé des boisements, haies ou arbres remarquables...
- . **l'inventaire des zones humides** réalisé conformément au SAGE Vilaine par le bureau d'études *Biosferenn* (validé en 2018 par le Conseil Municipal)
- . **l'inventaire des cours d'eau** réalisé et mis à jour par l'Institut d'Aménagement de la Vilaine en 2015
- . **l'inventaire des haies et des bois** réalisé par le bureau d'études *A+B Urbanisme et Environnement*,
- . **l'étude d'impact** de la Zone d'Aménagement Concerté des Châtaigniers, X.Hardy, mars 2013
- . **des repérages et des clichés photographiques** à la fois des principales entités paysagères, des espaces agricoles et naturels et des secteurs concernés par de potentielles extensions urbaines ou par des compléments d'urbanisation au sein du tissu urbain existant,
- . **des données bibliographiques :**
 - ..**climatologiques** (données *Météo France*) : données relatives à la station de Saint-Nazaire (44),
 - ..**qualité de l'air** (données *Association Air Breizh* relatives à la qualité de l'air dans le Morbihan)
 - ..**contexte géologique et hydrogéologique** (données du *B.R.G.M.* - Bureau de Recherche en Géologie Minière)
 - ..**réseau hydrographique** : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, SDAGE Loire Bretagne, SAGE Vilaine
 - ..**paysage** :
Le patrimoine des communes du Morbihan Ed. Flohic, 2000
SCoT Arc Sud Bretagne
 - ..**recensement, étude de milieux naturels inventoriés ou protégés** sur Saint-Dolay
Données de la [Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement \(DREAL\) de Bretagne](#) – Données sur les sites Natura 2000, les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)
Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de Bretagne
SCoT Arc Sud Bretagne

Méthodologie de l'évaluation environnementale

Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été réalisée

- ..déchets (renseignements : *Communauté de Communes Arc Sud Bretagne*)
- ..risques : Données en ligne sur le site georisques : liste des *Arrêtés de Catastrophe Naturelle*, données du *BRGM* sur les phénomènes de retrait-gonflement des argiles, *DDRM du Morbihan*, sites *Basias*, *Limite des Plus Hautes Eaux (Crue de la Vilaine en 1995)*
- ..assainissement : Mise à jour du zonage d'assainissement eaux usées, DMEAU, mars 2019
Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial dont zonage d'assainissement pluvial, DMEAU, mars 2019
- ..données socio-économiques relatives à Saint-Dolay :
 - . *INSEE (RGP 1990, 1999, 2015), RGA 2000 et 2010*
 - . *Diagnostic agricole réalisé par le bureau d'études A+B Urbanisme et Environnement*
 - . *Données communiquées par la Mairie (effectifs scolaires, naissances/décès, permis de construire, équipements publics existants,...)*
- .. résultats de comptages routiers (Conseil Départemental du Morbihan)

Méthodologie de l'évaluation environnementale

Description de la manière dont l'évaluation environnementale a été réalisée

L'analyse de l'état initial a rencontré certaines difficultés et limites pouvant être liées au manque de données et de renseignements disponibles relatifs à certaines thématiques, dont des *données précises sur l'hydrogéologie* au droit des secteurs visés par l'urbanisation (présence de nappe, profondeur et variation du toit de la nappe, qualité des eaux souterraines),

L'analyse des incidences notables du plan sur l'environnement :

Elle est élaborée au regard du P.A.D.D. et de sa traduction sous forme de zonage et de règlement d'urbanisme du P.L.U., mis en rapport avec des exigences réglementaires et de préservation de l'environnement.

L'évaluation est effectuée thème par thème puis porte sur les interactions entre les différentes composantes de l'environnement. Cette évaluation est quantitative chaque fois que possible compte tenu de l'état des connaissances, ou qualitative. Elle s'appuie notamment sur :

- . des études particulières relatives aux eaux superficielles (eaux usées, eaux pluviales),
- . l'étude sur les effets de la circulation automobile sur la santé (étude de l'ADEME).

Les mesures prises pour éviter, limiter ou compenser les conséquences du projet pour l'environnement répondent aux dispositions réglementaires (pouvant relever du Code de l'Environnement, du Code de l'Urbanisme, du Code Civil, etc.).

